

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

Inauguration des nouveaux bureaux du greffe de la MRC de Montcalm

Sainte-Julienne, le 18 septembre 2024 : La MRC de Montcalm est heureuse d'annoncer la réouverture de ses bureaux du Service de greffe après deux mois et demi de travaux de rénovation. Ceux-ci sont situés au 1530, rue Albert à Sainte-Julienne, tout juste au côté des bureaux administratifs de l'organisation.

Ces améliorations, attendues depuis plusieurs années, ont été réalisées dans le but de vous offrir un environnement plus accueillant et fonctionnel, tant pour nos usagers, nos partenaires que pour nos employés.

Les bureaux nouvellement rénovés ont été inaugurés aujourd'hui et reflètent notre engagement à offrir un service plus efficace et agréable.

La coupure symbolique du ruban a été effectuée en compagnie (de gauche à droite), de madame Stéphanie Therrien, directrice générale adjointe et directrice des communications, de Me Nicolas Rousseau, directeur général et greffier-trésorier, de monsieur Patrick Massé, préfet, de madame Josyane Forest, mairesse de la municipalité de Saint-Jacques, préfète suppléante de la MRC et responsable du secteur juridique de la MRC ainsi que de madame Roxanne Brousseau, greffière et gestionnaire du service du greffe.



"Je suis persuadé que ces nouveaux espaces nous permettront de mieux répondre aux besoins de nos citoyens et d'élever la qualité de nos services. Je souhaite exprimer mes remerciements les plus sincères aux membres de notre équipe qui ont brillamment mené ce projet : Marc-André Avoine, Michel Marchand et Stéphanie Therrien. Leur dévouement, leur expertise et la minutie démontrée ont été essentiels à la réussite de ces travaux." – Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.



Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension durant cette période de fermeture. Nous avons hâte de vous accueillir dans nos locaux modernisés.

À propos du Service du greffe

Une équipe de professionnels formée de deux greffières suppléantes et juges de paix et 1 greffière gestionnaire à votre service. Le greffe est le centre névralgique de la plupart des activités procédurales et documentaires de la Cour. Le greffe est chargé du traitement, de l'archivage et de l'acheminement de tous les documents d'un dossier d'instance et doit aussi consigner l'ensemble des étapes qui jalonnent les instances. Nous sommes à votre service du lundi (8h à 19h30), du mardi au jeudi (8h à 16h30) et du vendredi 8h à 12h. Vous pouvez les rejoindre au :

courmunicipale@mrcmontcalm.com / 450-831-2182, poste 7029.

- 30 -

Source :

Madame Stéphanie Therrien, B.comm. OMA

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe et directrice des communications

MRC de Montcalm

stherrien@mrcmontcalm.com